

Rapport « Concertation : Grand âge et autonomie » - Dominique LIBAULT - Mars 2019

01/03/2019

Dans la perspective d'un projet de loi dans le champ du grand âge et de l'autonomie, le Rapport de Dominique Ribault met en avant 175 propositions pour « passer de la gestion de la dépendance au soutien à l'autonomie ». Ces propositions répondent à 8 priorités majeures qui sont ressorties de la concertation nationale sur le Grand âge. Cela suppose « un investissement financier et de pilotage de politique publique en profondeur et dans la durée », mais également, « une meilleure organisation des parcours évitant les hospitalisations inutiles » et une stratégie vigoureuse de prévention améliorant l'espérance de vie en bonne santé et limitant les coûts liés à la prise en charge et la détérioration de l'autonomie. Le rapport préconise également la création d'un 5ème risque finançant la dépendance sur la solidarité nationale dès 2024.